VILLE D'APT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 22 septembre 2026
19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

DR/CR

N° 003433

Création d'un tarif pour les ateliers sportifs menés auprès des séniors 2026

Publié le :

28/09/2026

VOTES POUR : 24

VOTES CONTRE : 4
M. Rémi ROLLAND,
M. Christophe CARMINATI,
Mme Carole PANNETIER-LEROYER,
Mme Janet GUEVEL TAVOLINI

ABSTENTION(S) : 5
M. Patrick PAGEAT,
M. Patrick BONNET,
Mme Frédérique GAILLARD,
M. Eric ALLAMANDI,
Mme Roxane DALMASSO

Le 22 septembre 2026 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Monsieur Jean AILLAUD, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Jean AILLAUD (Maire),
M. Cédric MAROS (Premier adjoint),
Mme Dominique SANTONI (Deuxième adjoint),
M. Frédéric SACCO (Troisième adjoint),
Mme Gaëlle LETTERON (Quatrième adjoint),
M. El Hadji NDIOUR (Cinquième adjoint),
Mme Isabelle NOTARIANNI (Sixième adjoint),
M. Emmanuel LAURO (Septième adjoint),
Mme Charlotte KHALFAOUI (Huitième adjoint),
M. Patrick ESPITALIER (Conseiller municipal),
M. André LECOURT (Conseiller municipal),
Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère municipale),
Mme Sophie LECROQ (Conseillère municipale),
Mme Sophie GADOUD (Conseillère municipale),
M. Laurent COSTAGLIOLA-DI-FIORE (Conseiller municipal),
M. Barthélémy DOSSETTO (Conseiller municipal),
Mme Amélie MEYSSON (Conseillère municipale),
M. Dimitri JOUVAL (Conseiller municipal),
M. Alexandre PONS (Conseiller municipal),
Mme Anissa ARIDJ (Conseillère municipale),
Mme Inès MAYSTRE (Conseillère municipale),
M. Patrick BONNET (Conseiller municipal),
Mme Frédérique GAILLARD (Conseillère municipale),
M. Eric ALLAMANDI (Conseiller municipal),
M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal),
M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal),
Mme Janet GUEVEL TAVOLINI (Conseillère municipale),
M. Pierre CHENET (Conseiller municipal),
Mme Céline CELCE (Conseillère municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Laure KALTENBACH-FOURNIER (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI, M. Patrick PAGEAT (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick BONNET,
Mme Roxane DALMASSO (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Eric ALLAMANDI, Mme Carole PANNETIER-LEROYER (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI

La séance est ouverte, le Secrétaire nommé est Mme Inès MAYSTRE.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20260922-003433-DE
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, notamment son article 1er, modifié par l'article 25 de la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022,

Considérant que la commune souhaite développer son offre d'activités physiques et sportives à destination des seniors ;

Considérant que la pratique régulière d'une activité physique adaptée contribue au maintien de l'autonomie, de la mobilité, de l'équilibre et du bien-être des seniors ;

Il est proposé de créer une nouvelle activité dénommée « **Ensemble en mouvement** », destinée à compléter l'offre sportive déjà proposée, notamment les activités aquatiques ;

Cette activité prendra la forme d'un programme adapté aux seniors, comprenant notamment :

- des séances de **gymnastique douce**, visant à favoriser la souplesse et l'entretien de la mobilité ;
- des **exercices de mobilité et d'équilibre**, contribuant notamment à la prévention des chutes ;
- des **séquences de relaxation**, favorisant la détente, le bien-être et la récupération ;
- du **renforcement musculaire adapté**, permettant d'entretenir la force et de préserver l'autonomie ;
- des **randonnées**, contribuant à l'entretien de la condition physique et de la vitalité ;

Une séance découverte sera proposée le 8 octobre, dans le cadre de la « semaine bleue » organisée par le CCAS.

Cette activité sera prioritairement réservée aux personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées à Apt, et qu'elle pourra être ouverte aux personnes ne résidant pas sur le territoire communal en fonction des places disponibles ;

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs permettant la mise en œuvre de cette activité ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer les tarifs suivants, par personne :

- **Public Aptésien âgé de 65 ans et plus :**
  - 50 € par semestre ;
  - 80 € pour une inscription annuelle ;
- **Public non Aptésien :**
  - 70 € par semestre ;
  - 100 € pour une inscription annuelle.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les tarifs de l'activité « Ensemble en mouvement ».

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Approuve et autorise le Maire à faire appliquer les tarifs proposés.

POUR EXTRAIT CONFORME

Inès MAYSTRE
Secrétaire de séance

Jean AILLAUD
Maire d'Apt

VILLE D'APT (VAUCLUSE)

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20260922-003433-DE
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026